

FACILITEZ VOS RECHERCHES DE LOGEMENTS

UN GARANT POUR VOTRE LOGEMENT

Grâce à son partenariat avec **Cautioneo**, la **Fondation d'Aguesseau** propose aux agents du ministère de la Justice une **garantie locative** pour renforcer leur dossier.

Subventionnée au cours des 3 premières années avec la gratuité la 1ère année (sous conditions de ressources), cette solution rassure le bailleur et **augmente vos chances d'obtenir le logement**.

COMMENT OBTENIR VOTRE LOCATION ?

1

VÉRIFIER SON ÉLIGIBILITÉ À LA GARANTIE LOCATAIRE

En quelques minutes, **découvrez le montant de loyer maximum** que Cautioneo peut garantir.

2

TRANSMETTRE SES JUSTIFICATIFS

Envoyez ses documents en ligne, simplement et en toute sécurité.

4

CAUTIONEO CONTACTE LE BAILLEUR POUR APPUYER LA CANDIDATURE

Ajoutez l'accord de garantie à son dossier de location pour **rassurer le bailleur et renforcer sa candidature**.

3

RECEVOIR SON ACCORD DE GARANTIE EN MOINS DE 48H

Ajoutez le document à son dossier de location pour **rassurer le bailleur et renforcer sa candidature**.

Accédez à la plateforme d'annonces

locjustice.fr

5

ACTIVER SA GARANTIE LOCATAIRE

Dès que le bailleur accepte la candidature, **activez la garantie**.

SI VOUS ÊTES ÉLIGIBLE À
UNE SUBVENTION, VOUS EN
BÉNÉFICIEZ AUTOMATIQUEMENT,
AUCUNE DÉMARCHE À PRÉVOIR.

Contactez directement les
équipes de Cautioneo :

contact-fda@cautioneo.com

TEL : 09 72 50 40 51

(du lundi au vendredi de 14h à 18h)